

tenue sous la présidence de Monsieur FABRE, assisté(e)
de Madame MONTEIL et Monsieur LEMEE, Conseillers
En présence de Monsieur EVEN, Rapporteur public
Monsieur DEWIERE, Greffier

10 heures 45

01) DOSSIER N° 2302966 RAPPORTEUR: Monsieur Xavier FABRE

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision implicite de rejet du Préfet du Nord de la demande de regroupement familial du requérant en faveur de sa fille.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître GIRSCH Pauline (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

02) DOSSIER N° 2306726 RAPPORTEUR: Monsieur Xavier FABRE

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision prise par le Préfet du Nord en date du 26 mai 2023 portant refus de demande de regroupement familial. Nationalité : camerounaise

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître GIRSCH Pauline (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

03) DOSSIER N° 2309216 RAPPORTEUR: Monsieur Xavier FABRE

Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral portant obligation de quitter le territoire français sans délai de départ volontaire, fixant le pays de destination et indication de retour sur le territoire français pour une durée d'un an.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître NAVY Sanjay
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

10 heures 45

04)	DOSSIER N° 2309494	RAPPORTEUR: Monsieur Xavier FABRE
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté 2 octobre 2023 du préfet du Nord portant refus de délivrance d'un titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours et fixant le pays de destination : nationalité Algérienne	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BELLAL Nordine
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
05)	DOSSIER N° 2309496	RAPPORTEUR: Monsieur Xavier FABRE
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté 2 octobre 2023 du préfet du Nord portant refus de délivrance d'un titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours et fixant le pays de destination : nationalité Algérienne	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître BELLAL Nordine
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
06)	DOSSIER N° 2311041	RAPPORTEUR: Monsieur Xavier FABRE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 20 juillet 2023 portant refus de délivrance de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français durant un an. Nationalité algérienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
07)	DOSSIER N° 2400407	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	Conteste la décision du préfet du Nord du 13 décembre 2023 portant refus de regroupement familiale et demande le réexamen de son dossier.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DALIL ESSAKALI Moulay Abdeljalil (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

10 heures 45

08)	DOSSIER N° 2402314	RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE
Titre de l'affaire	RENOI DU TA DE CLERMONT-FERRAND : Demande d'annulation de la décision implicite de rejet du 5 novembre 2023 par laquelle le préfet du Puy-de-Dôme a rejeté la demande de titre de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LOISEAU Fabienne (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PUY-DE-DOME	PREFET
09)	DOSSIER N° 2404621	RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord portant refus de fixation d'un rendez vous aux fins d'enregistrement d'une demande de titre de séjour.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
10)	DOSSIER N° 2408794	RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du Sous-Préfet de Dunkerque en date du 2 août 2024 portant refus de délivrance de titre de séjour et obligation de quitter le territoire français.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SCP MOUGEL-BROUWER
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
11)	DOSSIER N° 2409312	RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 6 septembre 2024 portant obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant un an. Nationalité marocaine.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	AARPI PANTONE AVOCATS
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

10 heures 45

12)	DOSSIER N° 2409321	RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du sous préfet de Dunkerque du 7 août 2024 portant refus de titre de séjour et obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours. Nationalité algérienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DALIL ESSAKALI Moulay Abdeljalil (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
13)	DOSSIER N° 2410274	RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 7 août 2024 portant refus de titre de séjour et obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours. Nationalité algérienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DALIL ESSAKALI Moulay Abdeljalil (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
14)	DOSSIER N° 2409389	RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du Préfet du Nord du 7 août 2024 portant refus de titre de séjour avec obligation de quitter le territoire français sans départ volontaire et interdiction de retour sur le sol français pour une durée d'un an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DALIL ESSAKALI Moulay Abdeljalil (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

10 heures 45

15)	DOSSIER N° 2410563	RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 19 septembre 2024 portant obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pour une durée de trois ans. Nationalité tunisienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître YARROUDH-FEURION Louis (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
16)	DOSSIER N° 2410577	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 20 juin 2024 portant refus de délivrance d'un titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant un an. Nationalité tunisienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LAPORTE Sylvie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
17)	DOSSIER N° 2410695	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision implicite du préfet du Nord portant refus de renouvellement de titre de séjour. Nationalité marocaine	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître GOMMEAUX Julie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

10 heures 45

18)	DOSSIER N° 2411367	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 5 novembre 2024 portant refus de titre de séjour et obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours. Nationalité marocaine.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître GOMMEAUX Julie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Directeur
19)	DOSSIER N° 2411968	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 27 septembre 2024 portant refus de délivrance de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, et fixant le pays de destination. Nationalité macédonienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
20)	DOSSIER N° 2411970	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 27 septembre 2024 portant refus de délivrance de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, et fixant le pays de destination. Nationalité macédonienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

10 heures 45

21)	DOSSIER N° 2411219	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 26 septembre 2024 portant obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours et fixant le pays de destination. Nationalité Algérienne	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître GOMMEAUX Julie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
22)	DOSSIER N° 2412506	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Pas-de-Calais du 15 novembre 2024 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant un an. Nationalité bangladaise.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître LOKAMBA OMBA Michel
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
23)	DOSSIER N° 2412547	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Pas-de-Calais du 15 novembre 2024 portant rejet de la demande de titre de séjour, portant obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant un an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LOKAMBA OMBA Michel
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet

10 heures 45

24)

DOSSIER N° 2412549

RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL

Titre de l'affaire demande l'annulation de la décision portant refus de délivrance d'un titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant un an. Nationalité algérienne.

Nom des parties

Demandeur

Monsieur X

Défendeur

PREFECTURE DU NORD

Représentants des parties

Maître LAAZAOUI Meftah (Cour)

M. le Préfet

Arrêté le 04/03/2025

Le président du tribunal